



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Siège administratif :

75, rue de la Chapelle - 62890 RECQUES-SUR-HEM

Tel : 03 21 35 60 53

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 9 mars 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 2 mars 2010, s'est réuni en la salle polyvalente de Muncq Nieurlet sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CC3P), M. Rivenet (CC 3 Pays), M. Cucheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

SECRETARE DE SEANCE : *Monsieur Christian Vangrevelinghe*

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

M. Pette présente le budget primitif de l'exercice 2010 (joint en annexe) qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'investissement : 44 000 €
- section de fonctionnement : 62 333 €

Le budget fait état d'un montant global de cotisations à hauteur de 45 700 €.

Soit une participation pour chaque EPCI de :

EPCI	Clé de répartition	Montant cotisation en 2009
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	38,8 %	17 731 €
Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem	32,4 %	14 806,80 €
Communauté de Communes des Trois Pays	18,4 %	8 408,80 €
Communauté de Communes du Pays de Lumbres	10,4 %	4 752,80 €

Après en avoir délibéré, à la majorité (9 pour, 1 contre), l'Assemblée décide d'adopter le budget primitif 2010 du SYMVAHEM comprenant les participations sollicitées auprès des EPCI adhérents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,*

Le Président, Christian PETTE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le



Le Président, Christian PETTE

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES		44 000,00 €
2031	frais d'études	44 000,00 €
ZEC	DIG ZEC (70% subv. AE)	8 500,00 €
	Loi sur l'eau (70% subv. AE)	14 500,00 €
	ZEC études complémentaires (pas de subvention)	10 000,00 €
ZRR	Etudes topographiques et géotechniques pour ZRR (subvention 70% AE)	7 500,00 €
Hyd douce		
	Frais d'annonces légales	3 500,00 €
	Total Dépenses	44 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES		0,00 €
1641	emprunt et dettes assimilés	0,00 €
10222	FACTVA (pour les études géo et topo)	
13	subvention d'investissement	20 713,00 €
	subvention d'Etat	
1388	subvention Agence de l'Eau	20 713,00 €
2802	amortissement frais d'études	
.021	Virement section fonctionnement	23 287,00 €
	Total Recettes	44 000,00 €

N°24



Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Siège administratif :

75, rue de la Chapelle - 62890 RECQUES-SUR-HEM

Tel : 03 21 35 60 53

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du mardi 9 mars 2010

L'an deux mille dix, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 2 mars 2010, s'est réuni en la salle polyvalente de Muncq Nieurlet sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CC3P), M. Rivenet (CC 3 Pays), M. Cucheval (CC Lumbres) remplacé par M. Jean-Michel Croquelois.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Vangrevelinghe

OBJET : SOUTIEN AU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DU SIRA ET DE L'AGENCE DE L'EAU

M. Pette expose à l'Assemblée que les communes de Licques, Tournehem-sur-la-Hem et Nordausques, qui disposent d'un plan de zonage approuvé précisant un assainissement collectif pour une grande partie du territoire, ont décidé de commencer les travaux de construction des stations d'épuration et des réseaux. Ces travaux consistent pour la commune de Licques, à créer une STEP pour le bourg, une plus petite station pour le hameau d'Ecottes et à construire les réseaux séparatifs.

En ce qui concerne Nordausques et Tournehem-sur-la-Hem, ces deux communes disposeraient d'une STEP commune et chaque collectivité serait en charge de créer ses réseaux.

Les travaux seraient réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres) à qui ces trois communes ont transféré leur compétence assainissement collectif.

Il est proposé un programme pluri-annuel concerté 2010-2012 avec l'agence de l'eau spécifique à la reconquête de la qualité de cette masse d'eau et le projet de ces trois communes s'intègre parfaitement dans le cadre du contrat de rivière de la Hem.

M. Pette fait une lecture chiffrée du programme d'actions et précise qu'il n'y a aucun impact financier pour le SYMVAHEM.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité de :

- Constater que cet ambitieux programme 2010-2012 est en parfaite concordance avec les actions reprises par le contrat de rivière de la Hem
- Approuver le projet d'assainissement collectif pour ces 3 communes
- Solliciter l'agence de l'eau, pour que ces actions fassent l'objet d'un programme pluri-annuel concerté spécifique au contrat de rivière de la Hem

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour Copie Conforme,*

Le Président, Christian PETTE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 24/03/2010

Le Président, Christian PETTE



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

24 MARS 2010